

About the bm409-submarkers by Jean Sermet in his "De quelques questions touchant l'abornement frontalier Franco-Espagnol (1949-1998).

(text supplied by Charles Darrieu)

L'AMENAGEMENT FRONTALIER DE LA GARONNE EN AVAL DU PONT DU ROY

Le Val d'Aran a été relié au territoire français par un chemin carrossable, connu depuis le XVII^e siècle au moins. En aval, en territoire français, il circulait sur la rive droite du fleuve. Mais, au point où le contrefort rocheux signalé à propos du terrain de Bidaubus ne laisse plus place qu'au lit même de la Garonne, le chemin franchissait celui-ci par un pont et passait en Espagne sur la rive gauche. Ce pont, longtemps en bois, fut reconstruit en pierre lorsqu'en 1924 le roi Alfonso XIII vint inaugurer la route reliant le Val au reste de l'Espagne par le Port de la Bonaigua. Étroit et incommode, car devant être abordé de part et d'autre par courbes accentuées, ce premier pont de pierre a été remplacé par un autre, large et jeté en oblique sur le fleuve, lorsque dans les années 60 et 70, s'accrochèrent la fréquentation touristique du Val et aussi (et surtout) l'évacuation de grosses grumes d'arbres abattus.

Dans le même temps, l'EDF mettait en service, en 1970, son aménagement de la Garonne Supérieure, prévu par la Convention rédigée en 1963 par la C.I.P. J'ai participé à cette rédaction et ai été ensuite le représentant du Préfet de région à la Commission technique franco-espagnole surveillant cet aménagement par réunions annuelles.

Cet aménagement de la "Garonne Supérieure" était indispensable pour assurer en France un débit régulier de la Garonne, souhaité par EDF pour les centrales au fil de l'eau projetées sur le cours de plaine de la Garonne. L'Espagne en effet possède cinq centrales au Val d'Aran qui, selon leurs besoins, tantôt retiennent leur alimentation en eau et tantôt la relâchent. De la sorte le débit de la Garonne à son entrée en France est très irrégulier. Pour être assurée d'un apport hydraulique régulier, EDF décida donc la construction d'un barrage de régularisation installé dans le Plan d'Arem en aval de l'étranglement du Pont du Roy, créant ainsi un lac artificiel, à partir duquel un canal assure à la Garonne en aval, un débit satisfaisant. A ces intentions a répondu la Convention de 1963, préparée par la C.I.P., l'aménagement est devenu fonctionnel en 1970.

Or, du fait que la rive gauche de la Garonne reste espagnole depuis le Pont du Roy jusqu'à la borne 409 au débouché de l'Arroyo del Termine, tandis que sa rive droite cesse d'être espagnole au Pont du Roy lui-même (borne 410), le lac artificiel est divisé en deux par la ligne de la frontière, laquelle suit le lit majeur du fleuve sur 700 m environ entre bornes 410 (amont) rive droite et 409 (aval) rive gauche. Le niveau de la Garonne se trouve surélevé désormais dans le lac créé par le barrage du Plan d'Arem. A hauteur de l'arrivée du ruisseau frontalier (Arroyo del Termine) la profondeur du lac est d'une vingtaine de mètres. La borne originelle 409 est donc noyée. Une nouvelle a été bâtie à la nouvelle embouchure de l'Arroyo, sur la rive droite de ce dernier.

En même temps, le lac artificiel s'étale dans la vallée du fleuve et son plan d'eau élargi a noyé les anciennes rives. Le versant gauche -espagnol- de la vallée, marqué par le terrain de Bidaubus, étant très abrupt, la différence est infime entre les positions des rives, primitive et nouvelle. En revanche, à droite, en France où le relief était abaissé, le lac s'étend assez largement vers l'Est ; la route française menant au Pont du Roy dut être reconstruite.

Pour des raisons essentiellement de police, il a été souhaité que sur les 700 mètres amont du lac, puisse être précisé le tracé de la frontière qui le divise et qui doit suivre le milieu du lit majeur ennoyé. Pour cela, aux soins d'EDF et la CIP étant informée, ont été installées des bornes se faisant face de rive à rive. Elles portent sur leur tête une flèche indiquant la direction où doit être cherchée la frontière sur le plan d'eau et les chiffres de leur distance à la ligne de la démarcation. Il y a 7 couples de bornes entre le Pont du Roy et l'embouchure de l'Arroyo del Termine dans le lac.

Sur le nouveau Pont du Roy sa division par la frontière est marquée sur chacun de ses trottoirs (aval et amont) par une plaque de bronze et par une ligne peinte traversant sa chaussée.

Tous ces aménagements ont été réalisés aux frais d'EDF, qui y était intéressée. Cela fut facilité du fait de mon appartenance à la fois à la CIP et à la Commission d'aménagement de la Garonne Supérieure.